

LES ÉVOLUTIONS 2022 SUR NET-ENTREPRISES ET EN DSN



Subrogation :

L'IBAN est systématique sur net entreprises.

L'employeur demande une subrogation : OUI NON

iban

Si le contrat individuel ou collectif de travail prévoit un maintien total salaire, l'employeur est subrogé de plein droit à l'assuré dans ses droits journalières, dans la mesure où le salaire maintenu est d'un montant



Stop pièces jointes

Fin des PJ sur net-e.
 Envoi sur mail unique
 « DSNPJ ».

7/, pour le DSN

Parce que... Valider



DSN AT/MP :

1 seul signalement DSN AT/MP = 2 attestations pour le paiement des IJ provisoires ou accident de travail.



NOUVELLE EMBAUCHE

Rétablir uniquement le mois de l'embauche !

- salaire à 0 pour les mois précédant le mois d'embauche ;
- salaire rétabli pour le mois d'embauche ;
- salaire réellement perçu pour les mois suivant l'embauche.



Salaire = 0
 Forçage zéro pour
 le salaire rétabli

SALAIRES DE BASE			TRAVAIL A TEMPS NON-COMPLET				
Période de référence		Montant du salaire Brut	SALAIRES DE RÉFÉRENCE				
du	au		Motif	H réelles	H complet	salaire rétabli	
01/10/2021	31/10/2021	0.00	Nouvelle embauche	0.00	151.00	0.00	Modifier
01/10/2021	31/10/2021	0.00	<input type="text"/>	0.00	151.00	0.00	Valider
01/11/2021	30/11/2021	0.00	Nouvelle embauche	0.00	151.00	0.00	Modifier
01/11/2021	30/11/2021	0.00	<input type="text"/>	0.00	151.00	0.00	Valider
01/12/2021	31/12/2021	1000.00	Nouvelle embauche	75	151	2000	Valider



En DSN, c'est automatique :

- génération de l'attestation ;
- paramétrage IBAN ;
- gestion de la nouvelle embauche.



Plus d'infos pour la gestion de vos arrêts de travail :

3679 Service gratuit + prix appel

0 811 709 811 Service 0,06 € / min + prix appel